MÉDECINS GÉNÉRALISTES / SANTÉ AU TRAVAIL

Santé et travail : repérer, prévenir et accompagner les patients présentant un syndrome d’épuisement professionnel (burnout)



7 heures **Action DPC**

À distance

Référence 99I92626008

Présentation

Les conditions de travail et leur évolution peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé physique et psychique des travailleurs. Le médecin généraliste est fréquemment le premier professionnel de santé consulté lorsqu’un patient présente une fatigue persistante, des troubles du sommeil, une irritabilité, une anxiété, une baisse des performances, un désengagement professionnel ou une souffrance associée à son activité.

Le terme de « burnout » est aujourd’hui largement utilisé dans le langage courant. Il recouvre cependant des situations cliniques différentes et ne doit pas être assimilé automatiquement à toute fatigue professionnelle ou à toute difficulté rencontrée au travail.

La Haute Autorité de santé définit le syndrome d’épuisement professionnel comme un état d’épuisement physique, émotionnel et mental résultant d’un investissement prolongé dans des situations de travail exigeantes sur le plan émotionnel. Le syndrome comporte classiquement trois dimensions : l’épuisement, le cynisme ou la distanciation vis-à-vis du travail et la diminution du sentiment d’efficacité professionnelle.

Le burnout ne constitue pas à lui seul une maladie caractérisée dans les classifications diagnostiques de référence. Une démarche clinique est donc nécessaire afin d’évaluer la situation du patient, sa gravité, ses liens avec les conditions de travail et l’existence éventuelle d’un trouble associé ou sous-jacent, notamment un épisode dépressif, un trouble anxieux, un trouble de l’adaptation ou un état de stress post-traumatique.

Le médecin généraliste occupe une position privilégiée pour identifier ces situations, initier une prise en charge, évaluer les situations d’urgence, organiser si nécessaire un arrêt de travail et coordonner le parcours avec les autres professionnels.

Cette formation est un programme intégré associant formation continue et audit d’évaluation des pratiques professionnelles. Elle a pour objectif de permettre au médecin généraliste de ne pas seulement « reconnaître un burnout », mais surtout de comprendre la situation globale du patient, de poser une démarche diagnostique adaptée, de repérer les situations de gravité et d’organiser un accompagnement médico-socioprofessionnel cohérent.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

01 Définir le syndrome d'épuisement professionnel et le distinguer des autres situations de souffrance au travail.

02 Identifier les principaux facteurs professionnels pouvant contribuer à l'apparition d'un épuisement professionnel.

03 Repérer les premiers signes cliniques pouvant conduire à suspecter un burnout.

04 Rechercher systématiquement les conséquences somatiques, psychiques, cognitives et comportementales.

05 Explorer les conditions de travail et leur évolution dans le temps.

06 Utiliser une démarche clinique structurée face à un patient évoquant une souffrance professionnelle.

07 Connaître la place et les limites des questionnaires d'évaluation du burnout.

08 Rechercher les principaux diagnostics différentiels.

09 Identifier un épisode dépressif associé ou une autre pathologie psychiatrique.

10 Évaluer le risque suicidaire et identifier les situations nécessitant une prise en charge urgente.

11 Évaluer le retentissement fonctionnel et professionnel de la situation.

12 Déterminer quand un arrêt de travail peut être indiqué et en réévaluer régulièrement la pertinence.

13 Connaître les principes de la prise en charge non médicamenteuse.

14 Connaître les indications et les limites des traitements médicamenteux.

15 Savoir quand orienter vers un psychiatre ou un psychologue.

16 Comprendre le rôle du médecin du travail dans l'analyse des conditions de travail.

17 Savoir organiser une coordination entre médecin traitant et médecin du travail avec l'accord du patient.

18 Connaître les principes de la reprise du travail après un arrêt prolongé.

19 Identifier les possibilités d'aménagement ou d'adaptation du poste en lien avec le médecin du travail.

20 Améliorer la traçabilité dans le dossier médical des situations de souffrance au travail et des actions mises en œuvre.

Organisation de la formation

Programme de 7 heures à distance, associant formation continue et évaluation des pratiques professionnelles.

Programme intégré : formation continue et audit d'évaluation des pratiques professionnelles.

Évaluation des pratiques professionnelles par audit.

Profession ciblée : médecins généralistes. Les conditions complémentaires d'accès sont à vérifier avant l'inscription.

Préparer votre inscription

Consultez l'action 99I92626008 dans votre espace officiel DPC pour vérifier les sessions et les conditions applicables. Notre équipe peut vous accompagner dans vos démarches.